

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 25 octobre 2019
Local 504, pavillon Léopold-Taillon

Présences :

Anik Dubé (Science infirmière)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Caitlin Furlong (étudiante)
Richard Gibson (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Jean Labelle (Sciences de l'éducation)
Benoit Landry (Ingénierie)
Francis LeBlanc (Président)
Michel Léger (Sciences de l'éducation)
Samantha Pelletier (étudiante)
François Renaud (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Annie Roy-Charland (Psychologie)
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)
Amos Soudjahin (Administration)
François Vigneau (Vice-doyen)
Stephen Wyatt (Edmundston)
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

Absences motivées:

Sonia Blaney (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Habib Hamam (Ingénierie)
Nicholas Léger-Riopel (Droit)
Mario Paris (Travail social)
Gilles Robichaud (Sciences)

Le quorum atteint, la réunion débute à 13 h 30. Le doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de la FESR.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Correction :

6.1 Journées des études supérieures et de la recherche

R-01-CFESR-191025: Annie Roy-Charland, appuyée par Étienne Hébert Chatelain, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2019

Aucune modification n'est soulevée.

R-02-CFESR-191025: Hesamoddin S. Esfahani, appuyé par Annie Roy-Charland, propose que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

[2.] Faculté de droit - Retour sur les nominations à l'Assemblée de la FESR avec la maîtrise en *common law*

Ce point est à l'ordre du jour de la présente réunion.

[6.] Absentéisme

Le doyen informe qu'un sondage a été lancé pour les journées d'évaluation. Une faible majorité des membres a démontré une disponibilité à quatre des dates proposées. Le sondage sera relancé auprès des membres et on encourage fortement la participation de tous.

On remarque que l'absentéisme est un problème récurrent au Conseil et à certains comités relevant du Conseil de la FESR. Bien que les tâches demandées exigent parfois un travail important, les dossiers reçoivent un traitement plus équitable lorsque tous les membres sont présents. On cherche des pistes de solutions comme le recours à des membres de l'Assemblée de la FESR, non membres du Conseil, pour pourvoir à certains comités comme par exemple celui des bourses. Le doyen précise que les prochaines réunions du Conseil de la FESR seront à heure et dates fixes, facilitant ainsi la participation et permettant un contexte précis aux facultés pour nommer des membres.

Un prochain sondage sera lancé sous peu pour la réunion du Conseil de décembre.

[7.] Procédures d'évaluation et modalités des concours internes de financement et des crédits de dégrèvement – Formation d'un comité spécial

Bien que le comité spécial ait été formé, aucune date n'a pu être fixée pour la première réunion. Un nouveau sondage avec de nouvelles dates sera proposé aux membres.

[8.1] Acfas-Acadie

La première assemblée générale de la nouvelle section régionale Acfas-Acadie aura lieu en novembre prochain. On rappelle l'importance d'être membre de l'Acfas apportant ainsi une plus grande visibilité de la recherche en français.

4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE

Le vice-doyen présente huit demandes de statut de professeur associé.

R-03-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Selma Zaiane-Ghalia, propose que le statut de professeur associé au Département de physique et d'astronomie soit accordé à monsieur Mohammad Ahmady pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022).

ADOPTÉE

Le Conseil examine la demande de madame Mouna Ben Amor, chercheuse-clinicienne au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont. Les membres soulèvent un manque de clarté quant aux diplômes obtenus par la chercheuse et dénotent un faible dossier en recherche. Comme le Conseil ne peut donner une recommandation favorable pour une nomination de professeure associée, le dossier est retourné au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.

R-04-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Selma Zaiane-Ghalia, propose que le statut de professeur associé au Département d'informatique soit accordé à monsieur Elmadhi Driouch pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022).

ADOPTÉE

R-05-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Stephen Wyatt, propose que le statut de professeur associé au Département de biologie soit accordé à monsieur Martin Filion pour un mandat de durée exceptionnelle allant du 1^{er} octobre 2019 au 30 juin 2022.

ADOPTÉE

Le Conseil examine la demande de monsieur Jacques Gagnon, chercheur chez Valores. Le dossier, jugé incomplet par les membres, est retourné au campus de Shippagan.

R-06-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Étienne Hébert Chatelain, propose que le statut de professeure associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Claudine Moïse pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021).

ADOPTÉE

R-07-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Michel Léger, propose que le statut de professeur associé au Département de biologie soit accordé à monsieur Jean-François Therrien pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021).

ADOPTÉE

R-08-CFESR-191025 : François Vigneau, appuyé par Stephen Wyatt, propose que le statut de professeur associé au Département de biologie soit accordé à monsieur Marc-André Villard pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022).

ADOPTÉE

5. FACULTÉ DE DROIT – RETOUR SUR LA NOMINATION À L’ASSEMBLÉE DE LA FESR AVEC LA MAÎTRISE EN *COMMON LAW*

Les membres ont reçu une documentation des cinq dernières années qui se rapporte à la nomination à l’Assemblée de la FESR des professeures et professeurs titulaires d’une maîtrise en *common law* incluant la lettre d’entente de 1984. La question est posée aux membres quant au maintien de la pratique actuelle de nomination à l’Assemblée de la FESR des titulaires de la maîtrise en *common law* ou l’arrêt de celle-ci. On s’interroge sur les récidives de ce traitement particulier et des possibles impacts de la portée d’une telle décision face à d’autres unités académiques qui pourraient demander un statut similaire. En plus de permettre la participation à l’Assemblée, le statut de membre de l’Assemblée permet de superviser des thèses, d’être membre du Conseil de la FESR et d’être membre d’un comité des études supérieures.

Le Comité spécial sur la nomination à l’Assemblée de la FESR dont les travaux sont en cour se penchera, en autres, sur ce dossier ainsi que sur l’automatisme de nomination à l’Assemblée pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs.

R-08-CFESR-191025 : Annie Roy-Charland, appuyée par Stephen Wyatt, propose le maintien de la pratique actuelle de nomination à l’Assemblée de la FESR jusqu’à la fin des travaux du Comité spécial et de la transmission de ses recommandations au Conseil.

6. INFORMATIONS

6.1 Journées des études supérieures et de la recherche

Les Journées des études supérieures et de la recherche auront lieu du 16 au 20 mars 2020. Le comité organisateur du Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs s'est réuni tout récemment en vue de la 31^e édition. Quelques événements sont déjà prévus à l'horaire soit la conférence de la FESR et la remise de prix et de bourses. Une note de service sera acheminée sous peu aux trois campus afin de déterminer le calendrier complet des événements.

7. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

8. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, Michel Léger appuyé par Annie Roy-Charland, propose la clôture de la réunion. La séance est levée à 15 h 25.

Préparé par M. Blanchard
Secrétaire de la réunion